TOUX REBELLES
Rhumes — Catharres, Bronchites — Impuretés — Grippe
guéris par l'action seule ou combinée du
SIROP BERTON
Pectoral sédatif
Le flacon : 8.50 et des
Capsules BERTON
Nids Balsamiques
La boîte : 6.50.
Pharmacie du Progrès
163, Grands-Rue, 163
ROUBAIX

70e Année. — N° 11. Le numéro : 25 centimes DIMANCHE 11 JANVIER 1931.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS

	3 mois.	6 mois.	1 an.
Nord et limitrophes	22.00	40.00	76.00
Autres départements	23.00	45.00	80.00
Belgique	25.00	46.00	90.00
Union Postale : Tarif A	35.00	70.00	140.00
— Tarif B	50.00	100.00	200.00

ANNONCES..... ROUBAIX ..... 63 à 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 19.06. Inter, 6.
REDACTION..... TOURCOING ..... 39, rue Carnot. Tél. 27.
LILLE ..... 5, rue Faidherbe. Tél. 57.07.
PARIS ..... 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.49.
CHEQUES POSTAUX : 87 LILLE

LA CRISE N'EXISTE PAS
Au Soldeur
33, Rue Pierre-Motte, 33
ROUBAIX
grâce à ses prix inexpliquables
en Chaussures

Toute la lumière

Quand l'affaire Oustric éclata comme une bombe à la Chambre, dans les jambes de certains collaborateurs de M. Tardieu, les membres de la gauche radicale et socialiste se dressèrent à leurs bancs, comme un seul homme, pour réclamer la lumière, toute la lumière.

Cet accès de vertu s'expliquait facilement : il fallait mettre en mauvaise posture le ministère. L'enquête parlementaire exigée fut accordée, une Commission fut nommée et le scandale commença.

Mais, un scandale, c'est un peu comme une calomnie : il n'est pas facile de l'arrêter.

Dès le début de l'enquête, on put prévoir que le cadre des investigations s'élargirait singulièrement chaque jour et que le nombre des personnalités politiques mises en cause ne se limiterait pas à quelques têtes de Turcs particulièrement désignées.

Et, en effet, malgré des incidents qui ne donnent pas la preuve d'une parfaite bonne volonté, ou même d'une simple volonté d'aboutir de la part du Cabinet Steeg, les recherches des enquêteurs ont déjà mis en relief des faits et des noms dont le moins qu'on puisse dire c'est qu'ils n'ajoutent rien à la renommée des hommes du Cartel.

Le flot de boue coule de plus en plus à gauche et menace de salir les partis qui se sont faits, dans un but visiblement intéressé, les fougueux défenseurs de l'honnêteté politique.

Aussi, aujourd'hui, changement de front : la presse cartelliste cherche à étouffer le scandale et demande la clôture de l'enquête.

Pourquoi la clôture ? Pourquoi ne pas crever courageusement l'abcès puisqu'il est mûr ? Le régime n'a rien à perdre dans cette opération. Il y eut des scandales politiques à toutes les époques et dans tous les pays et les gouvernements ne se sont sauvés qu'en les dénonçant et en punissant les coupables.

Certes, les commissions d'enquête ont de multiples inconvénients, et M. Tardieu n'a pas manqué de mettre la Chambre en garde contre cette justice qui n'en est pas une et dont les arrêts sont sans sanctions effectives. Mais ce sont les amis de M. Steeg qui ont demandé l'enquête, et si celle-ci tourne à leur désavantage, qu'ils ne s'en prennent qu'à eux-mêmes.

Aujourd'hui, l'opinion publique, à qui l'on a promis fort imprudemment la lumière, ne comprendrait pas qu'on mît l'éteignoir cartelliste sur la torche que l'honnête M. Marin promène dans les coins et les recoins du Parlement, ces écuries d'Augias qui attendent un nouvel Hercule.

La Commission a entrepris une œuvre d'assainissement ; il faut qu'on lui permette d'aller jusqu'au bout. Autrement, il pèserait sur les hommes et les partis, jusqu'à la fin de cette législature, une intolérable suspicion. Les parlementaires qui ont la conscience tranquille ne peuvent que souhaiter voir liquider l'affaire Oustric dans la sérénité et l'impartialité de la justice politique et de la justice tout court.

Le véritable scandale, ce serait un étouffement général qui mettrait sur le même pied, devant l'opinion, les honnêtes gens et les gredins, les députés désintéressés et les députés tarés, les hommes qui servent la République et les hommes qui s'en servent.

Louis DARTOIS.

Le prochain Conseil de Cabinet

Paris, 10 janvier. — Les ministres se réuniront lundi prochain, à 17 h., en Conseil de Cabinet, au ministère des affaires étrangères.

Bruit de la démission de M Bondfield ministre du Travail anglais

Londres, 10 janvier. — Le « Morning Post » se fait l'écho d'un bruit selon lequel Mme Bondfield, ministre du Travail, pourrait se voir obligée de démissionner, à la suite des attaques dont elle est l'objet de la part des socialistes avancés, sur sa gestion du fonds de chômage.

Le « Morning Post » dit que si cette rumeur était confirmée, il en résulterait un remaniement du Cabinet.

D'autre part, parlant hier soir à Manchester, à une réunion assez houleuse du parti travailliste, M. Henderson, ministre des Affaires étrangères, et M. Greenwood, ministre de l'Hygiène, se sont attachés à défendre l'œuvre du gouvernement et notamment à

(W. de World photos.)
Mme MARGARET BONDFIELD

montrer tout ce que le gouvernement avait fait pour soulager le sort des chômeurs.

Les deux ministres ont été violemment interrompus à plusieurs reprises, et on a dû expulser deux des perturbateurs.

L'audition de M. Albert Favre à la Commission d'enquête a donné lieu à plusieurs incidents

Paris, 10 janvier. — La Commission parlementaire d'enquête a poursuivi ce matin ses travaux. A l'issue de ceux-ci, certains commissaires, interrogés, ont résumé ainsi le résultat de leurs travaux :

L'audition de M. Albert Favre a été marquée par plusieurs incidents. Au début de son interrogatoire, l'ancien député a déclaré qu'il n'entendait pas être questionné comme un parlementaire, mais comme un simple citoyen étant en droit de faire ce que bon lui semble au point de vue affaires.

M. Favre invité à s'abstenir de toute discussion

Puis, à plusieurs reprises, M. Albert Favre s'est montré étonné de certaines questions qui lui étaient posées, interrogeant parfois lui-même, à tel point que le président dut lui rappeler que c'était lui qui avait à répondre, et qu'il devait s'abstenir de toute discussion.

Ses démarches auprès de M. Charmeil

M. Albert Favre, interrogé tout d'abord sur les démarches qu'il avait effectuées auprès de M. Charmeil pour obtenir une modification du point de vue du ministère du Commerce, relativement à la cotation de la Sulla Viscosa, reconnut qu'il avait fait trois ou quatre interventions auprès du directeur de l'Expansion commerciale et que c'était grâce à celles-ci que les atténuations certaines dans le rapport de M. Charmeil,

(Photo H. Manuel.)
M. CHARMEIL
qui a été entendu vendredi

avaient été apportées après le rapport plus sévère de M. Serruys.

M. Albert Favre a déclaré ensuite qu'il n'avait pas gardé le souvenir d'avoir porté lui-même au ministère du Commerce la lettre rectificative de M. Gualino, dite « document Torino ». « Il est possible, cependant, a-t-il reconnu, que j'aie été chargé de cette communication et que je m'en sois acquitté ».

Quant aux interventions téléphoniques qui ont été mentionnées dans le dossier du ministère des Finances et faites auprès de M.

(Photo H. Manuel.)
M. DE SAINT-QUENTIN
qui a été entendu vendredi

Jacques Dubois, l'ancien sous-secrétaire d'Etat ne les nie pas. Il a rappelé qu'il connaissait personnellement M. Jacques Dubois depuis longtemps et que ces démarches avaient dû lui être demandées à la banque Oustric dont il était président du Conseil d'administration.

M. Georges Mandel a demandé ensuite au témoin des renseignements sur divers autres conseils d'administration dont il fait partie. M. Albert Favre a donné quelques indications à ce sujet, mais n'a pu en fournir pour une des sociétés : « L'Omnium Industriel », dont il a déclaré ne pas connaître exactement le genre d'activité, et il a invité les commissaires à se reporter aux statuts de la société pour plus amples renseignements, tout en reconnaissant, d'ailleurs, qu'il avait participé aux bénéfices sous forme de tantièmes.

M. Albert Favre n'a pas contesté qu'il soit intervenu en 1921, étant parlementaire, en faveur de la cotation des titres d'une compagnie pétrolifère étrangère : l'American Foreign Oil, ainsi qu'il ressort des documents recueillis par la sous-commission au ministère des Finances, mais il a ajouté qu'après neuf années il ne se souvenait pas exactement des circonstances qui avaient provoqué son intervention.

M. Albert Favre a été ensuite entendu conjointement avec M. Charmeil.

(*Lire la suite page 2.*)

LE CONFLIT MINIER DE LA RUHR

Essen, 10 janvier. — Le professeur Brahn, chargé d'arbitrer le conflit minier de la Ruhr, a prononcé ce après-midi sa sentence. Celle-ci prévoit une réduction des salaires. Les patrons ont déclaré immédiatement ne pouvoir accepter cette sentence. Les syndicats se prononceront demain.

New-York-Paris par étapes

LE LIEUTENANT MAC LAREN ET Mme BERYL HART (W.W.P.)

Hamilton (îles Bermudes), 10 janvier. — L'aviatrice Béryl Hart et le lieutenant Mac Laren, à bord de l'hydravion « Trade Wind » se sont envolés des îles Bermudes, à 11 h. 15, heure de New-York, à destination des Açores, but de la seconde étape de leur raid transatlantique vers l'Europe.

BILLET PARISIEN

Les Allemands enrôlés dans l'aviation soviétique

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 10 JANVIER (MINUIT).

Le DAILY MAIL *a fait de bien curieuses révélations au sujet des préparatifs militaires des Soviets. Le journal anglais cite des faits montrant que les bolchevistes cherchent à organiser une aviation formidable. Des sommes énormes ont déjà été dépensées. Dix-huit mille pilotes sont entraînés cette année. Bien mieux, les femmes elles-mêmes sont enrôlées dans l'aviation, où elles tiennent la place des hommes, même sur les appareils de bombardement.*

Mais la révélation la plus intéressante du journal britannique concerne les six mille aviateurs allemands qui seraient employés comme instructeurs ou chefs d'escadrille. Ces Allemands feraient partie de l'Académie aérienne et tiendraient de ce fait une place importante dans les conseils techniques des dirigeants soviétiques pour tout ce qui regarde l'aviation.

La collusion des Allemands et des Soviets n'étonnera personne. On se doute depuis longtemps que les états-majors des deux pays se tiennent en contact, mais ce qu'il faut particulièrement souligner, c'est le nombre important des aviateurs allemands enrôlés dans l'armée soviétique.

L'aviation militaire en Russie rouge est donc en partie une création allemande. Pour les dirigeants qui, depuis les révolutions dont les échos nous sont parvenus en dépit de la politique du silence suivie à Moscou, ont quelques raisons de se méfier des sentiments de l'armée — gardienne du régime — ce grand nombre d'Allemands dans leur armée de l'air est en quelque sorte une assurance contre les sursauts de révolte du peuple russe.

L'Allemagne n'a pas intérêt à un changement de régime. Les bolchevistes, ennemis naturels de la civilisation occidentale, sont pour les Allemands, partisans de la revision des traités, des auxiliaires inespérés. Quelles que puissent être les idées politiques de leurs successeurs éventuels, ceux-ci ne déploieront jamais autant de zèle pour seconder la politique allemande.

Ces faits doivent être médités par la France. Quand nous parlons du danger que constitue pour nous l'aviation allemande, qui est formidable, nous ne devons pas oublier qu'en cas de conflit l'aviation soviétique viendrait vraisemblablement en compléter les puissants effectifs.

R...

Mort de M. Claude Anet

Paris, 10 janvier. — Notre brillant confrère, M. Claude Anet, de son vrai nom Jean Schopfer, est décédé dans sa cinquante-huitième année. Il était né à Morges, en Suisse.

M. Claude Anet laisse une fille, qu'il avait formée lui-même à cette école du sport dont il se montra toujours le fervent défenseur et qui est la championne de tennis bien connue.

Au Château de l'Ours

Le JOURNAL DE ROUBAIX
COMMENCERA
Dimanche prochain 18 janvier
la publication d'un nouveau feuilleton dû à la plume très fine de
B. NEULLIES
auteur de « La Comtesse Chantal » et du « Testament d'André Salvayre », œuvres captivantes dont nos lecteurs ont conservé un si agréable souvenir.

Au Château de l'Ours
renouvellera ce délicat plaisir. C'est une œuvre alerte, touchante, sur laquelle plane une énigme passionnante. Elle enchantera nos lecteurs.

Un budget de cinquante milliards pour 1931-1932

Paris, 10 janvier. — M. de Chappedelaine, député, rapporteur général de la Commission des finances de la Chambre, vient de terminer son rapport sur le projet de budget de 1931-1932, tel qu'il a été adopté par la Commission. Cet important document sera distribué mardi prochain. L'équilibre du projet présenté par le gouvernement de M. André Tardieu était le suivant : Recettes, 50.251.748.239 fr. ; dépenses, 50 milliards 1.536.389 fr ; excédent des recettes sur les dépenses, 106.461.910 fr.

Après l'examen de la Commission, le projet du budget de 1931-1932 s'équilibre comme suit : Recettes, 50.457.483.468 fr. ; dépenses, 50.351.574.180 fr. ; excédent des recettes sur les dépenses, 105.909.288 fr.

Ainsi l'excédent de recettes auquel aboutit la Commission est sensiblement égal à celui du Gouvernement précédent.

Un crédit de 60 millions a été inscrit au budget des Pensions, en vue de porter de 7.000 fr. 10.000 fr. l'indemnité de soins accordée aux tuberculeux à 100 % non hospitalisés. Il s'agit là d'une mesure de justice destinée à permettre à ces victimes de la guerre les plus déshérités qu'il soit de se soigner avec plus de facilité à leur domicile et d'envisager avec plus de sécurité la fin de leur existence.

Le rapport de M. de Chappedelaine expose comment la Commission des finances a été amenée à adopter, comme étant la seule possible, la formule proposée par le Gouvernement pour réaliser l'équilibre général du projet, c'est-à-dire la prise en charge, par la Caisse autonome, de l'amortissement contractuel. Cette solution permet, en effet, de ne faire appel ni à l'emprunt — ce qui serait en contradiction avec notre politique financière de ces dernières années — ni à l'impôt — ce qui amenuiserait les avantages des récents dégrèvements.

LE PETIT-FILS DE CLEMENCEAU ET LA PETITE-FILLE DE Mme SARAH BERNHARDT SONT FIANCÉS

(W. de World photos.)
M. PIERRE CLEMENCEAU, *petit-fils du « Tigre », âgé de vingt-sept ans, est fiancé avec* Mlle TERKA GROSS, *arrière petite-fille de Mme Sarah Bernhardt.*

L'atterrissage forcé de l'aviatrice Maryse Hilz

Athènes, 10 janvier. — C'est en raison de la brume que l'aviatrice Maryse Hilz qui effectuait l'étape Constantinople-Athènes, de son voyage de retour de Saïgon, a été contrainte d'atterrir dans un champ près du village de Kakosalessi, à 60 kilomètres d'Athènes.

L'aviatrice est sortie indemne de cet atterrissage forcé.

Le Parlement rentre mardi prochain

M. Bouilloux-Lafont sera candidat contre M. Bouisson à la présidence de la Chambre

L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AURA LIEU LE 13 MAI

M. Doumergue paraît résolu à quitter définitivement l'Elysée
Les candidats dont on parle

Paris, 10 janvier. — Conformément à la *Constitution*, c'est le 13 courant, second mardi de janvier, que s'ouvrira la session ordinaire du Parlement, pour l'année 1931.

Par suite du report au 1er avril du début de l'exercice budgétaire, la tâche la plus importante qui s'imposera aux parlementaires, au cours de cette session, sera la discussion et le vote du projet de budget.

Le gouvernement, nouvellement constitué, se préoccupera en outre, de donner à divers grands problèmes, une solution dont la nécessité se fait de jour en jour plus pressante.

Tandis que le Sénat examinera les emprunts coloniaux et votera les crédits militaires adoptés par la Chambre au cours de la session extraordinaire de 1930, qui n'a comporté que vingt-trois séances, en raison de la crise ministérielle, le nouveau Cabinet demandera à la Chambre, soit aussitôt après le vote du budget, soit en même temps que se produira le débat budgétaire, dans des séances du matin, de reprendre sur de nouvelles bases le projet relatif à l'outillage national, dont la discussion a été amorcée en novembre, et d'examiner ensuite divers projets, tels que ceux sur les pétroles, les travaux destinés à la protection de la région du Sud-Ouest contre les dangers d'inondation, la production agricole, le régime des sucres et des lins, la construction d'habitations à bon marché etc.

Le renouvellement du bureau

Le jour même de la rentrée, comme chaque année, la Chambre procédera, après le discours d'ouverture de son doyen d'âge, M. Sibille, au renouvellement de son bureau. M. Fernand Bouisson, qui occupe le fauteuil présidentiel depuis plus de quatre ans, aura, cette fois, comme concurrent, M. Bouilloux-Lafont, vice-président, député du Finistère, membre de la Gauche radicale.

M. Bouilloux-Lafont ne pourra poser en même temps sa candidature à la vice-présidence de la Chambre, les deux scrutins ayant lieu en même temps, l'un pour la présidence dans la salle des séances, l'autre dans l'un des salons voisins.

Les trois autres fauteuils de vice-présidents seront probablement pourvus sans sérieuse compétition par les titulaires sortants, MM. Bouyssou, radical-socialiste ; de Castellane, républicain de gauche, et Moncelle, indépendant. Deux candidats se présenteront pour combler la vacance à la vice-présidence, MM. Henry Paté, député de Paris, indépendant de gauche, et Candace, de la Gauche radicale, député de la Guadeloupe, qui se propose de représenter au bureau de l'assemblée, à l'occasion de l'Exposition coloniale, l'une des plus vieilles possessions françaises d'outre-mer.

L'élection du successeur de M. Doumergue

Une élection beaucoup plus importante encore que celle du bureau de la Chambre aura lieu au cours de la session qui va s'ouvrir : celle du président de la République, appelé à succéder à M. Gaston Doumergue, dont le mandat vient à expiration le 13 juin prochain. Selon l'usage, la Chambre et le Sénat seront convoqués en congrès à Versailles, un mois avant cette date, pour désigner le nouveau chef de l'Etat.

Cet événement politique ne manquera pas de susciter dans les milieux parlementaires, à brève échéance, le plus vif intérêt, d'autant plus que M. Gaston Doumergue s'est jusqu'à présent énergiquement refusé à envisager une prolongation, même de courte durée de son septennat et que plusieurs candidats éventuels se trouvent momentanément tenus à l'écart des compétitions poli-

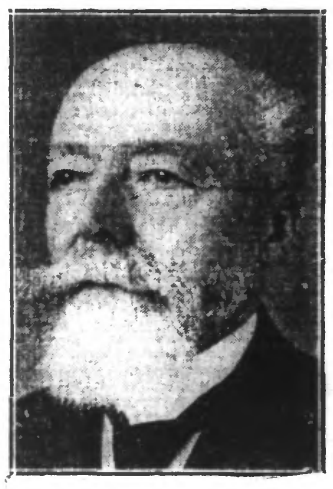

M. DOUMER

tiques pour des motifs de santé, notamment MM. Poincaré et Clémentel.

Au Luxembourg, des amis de M. Paul Doumer mettent déjà en avant le nom du président du Sénat. D'autre part, la candidature de M. Lebrun, sénateur de Meurthe-et-Moselle, président du Conseil d'administration de la Caisse d'amortissement, compte aussi d'actifs partisans dans la Haute-Assemblée. Au Palais-Bourbon, un certain nombre de députés de toutes nuances avaient songé à mettre sur les rangs M. Fernand Bouisson, mais le président de la Chambre a fait connaître à ceux qui avaient pensé à lui qu'il s'opposerait catégoriquement à toute tentative faite pour poser sa candidature.

M. Briand a aussi des partisans mais jusqu'à présent il s'est déclaré résolument opposé à un tel projet.

Après l'attentat contre le docteur Raviart

M. COUDERT, PÈRE DE Mme LEPLAT, EST VENU A HEM VOIR SON PETIT-FILS ROGER

L'après-midi, son interrogatoire par le juge d'instruction a confirmé qu'il ignorait les projets de sa fille

M. Coudert qui avait disparu depuis mardi soir, jour de la tentative criminelle de sa fille Mme Leplat est arrivé hier à Lille, à 10 h. 47, venant d'Amiens, où il s'était réfugié chez l'une de ses filles, ainsi que nous l'avons déjà fait savoir.

Il s'est transporté en auto à Hem pour voir son petit-fils Roger Leplat qui, depuis que son père est allé le chercher chez Mme De Raedt, habite chez ses grands-parents paternels.

M. COUDERT
père de Mme Leplat d'Hem

M. Coudert se rendit tout d'abord chez Mme De Raedt où il fondit en larmes en apprenant que son petit-fils n'était plus là.

La voiture qui l'emmenait, stationna ensuite face à la demeure des grands-parents paternels du petit Roger Leplat.

Une scène émouvante

Ceux qui accompagnaient le père Coudert, ayant obtenu de sa grand'mère paternelle qu'on menât le petit Roger à son grand-père, ce dernier sortit de la voiture en apercevant le petit et l'étreignit longuement en pleurant, sous le regard apitoyé de la mère du docteur Leplat.

Les assistants de cette scène ne purent se défendre d'une émotion compréhensible.

Enfin, comme il l'avait promis et après avoir embrassé une dernière fois son petit-fils, M. Coudert revint chez Mme De Raedt consolé et heureux d'avoir revu le petit Roger, en attendant une entrevue possible avec « Alice » sa fille, actuellement détenue à Lille.

Comment le père Coudert est venu à Hem avant l'affaire

M. et Mme Leplat étaient en instance de divorce, affaire qui devait trouver sa solution le 30 janvier, à Lille. Ce divorce sourirait fort peu à Mme Leplat qui déclarait ouvertement « qu'elle allait tout perdre ». Elle est à ce moment qu'elle fit appel à son père, âgé de 68 ans, habitant Beaulieu, dans la Corrèze.

Mme Leplat, trouvant que son père n'arrivait pas assez vite, se rendit elle-même dans ce lointain village, mais entre-temps son père arrivait à Hem et à cause de ce chassé-croisé il trouva porte close, avenue Jaurès.

Dans la nuit de lundi à mardi, Mme Leplat, qui avait auparavant prévenu son père par l'intermédiaire d'un fournisseur à qui elle avait télégraphié, rejoignait Hem, en ayant débarqué à Croix vers une heure du matin et en faisant à pied le trajet de cette station à sa demeure, en pleine nuit.

Dans la journée, le malheureux père tenta alors de la réconforter tant elle paraissait abattue, refaisant avec elle le pèlerinage du cimetière où, dans une scène pathétique, il lui déclara que tout son avoir était à sa disposition si cela devenait nécessaire.

Ils rendirent aussi tous deux visite à Mme De Raedt où se trouvait le petit Roger.

C'est cette après-midi là, à 5 heures, que Mme Leplat, avec son père, partait pour Lille, voir, disait-elle, ses hommes d'affaires. On connaît la suite tragique des faits qui ont amené Mme Leplat à perpétrer un geste, objet de discussions passionnées dans le village.

L'état du docteur Raviart

L'état du docteur Raviart est stationnaire. La blessure la plus dangereuse a été faite par la balle qui a atteint le rein gauche. Dès que le docteur sera en état de le supporter on tentera l'extraction de la balle.

La blessure du bras n'est pas dangereuse non plus que celle qui a atteint le thorax.

La température est au-dessus de la normale.

A Hem, les opinions sont toujours partagées

A Hem où le drame passionne actuellement l'opinion, les gens ainsi que nous l'avons dit, sont divisés et prennent parti tantôt pour l'un, tantôt pour l'autre des deux conjoints Leplat.

Une opinion saine : « Laissons faire la justice... »

Une notabilité de l'endroit s'est contentée